



HAL
open science

Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02029639

HAL Id: hceres-02029639

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029639>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Cette formation a été mise en place suite à l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales conduisant au grade master. Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM) a pour objectif l'acquisition des compétences génériques préparant au troisième cycle des études médicales qui permettront aux étudiants d'exercer à terme en milieu hospitalier ou en secteur libéral. Ces objectifs sont atteints à travers l'acquisition de connaissances relatives aux processus physiopathologiques, à la pathologie, aux bases thérapeutiques et à la prévention, ainsi qu'à l'apprentissage du raisonnement clinique et de la démarche scientifique.

Le DFSAM est organisé sur 3 ans (DFASM 1, 2 et 3) pour un total de 120 ECTS (european credit transfer system) et semestrialisé. Il sanctionne le deuxième cycle des études médicales et prépare les étudiants à l'examen classant national (ECN). L'enseignement est dispensé sous la forme d'unités d'enseignement (UE) théoriques, d'UE complémentaires et de stages qui se déroulent principalement dans les services hospitaliers du CHU (centre hospitalier universitaire) de Tours ainsi qu'aux CH (centres hospitaliers) de Blois et d'Orléans pour les DFASM3. Le DFASM comporte également un dispositif de gardes. Le nombre de crédits européens (ECTS) affecté à chacune des UE est en majorité de 2 ECTS et ne tient pas compte de la charge de travail en termes de volume horaire d'apprentissage en présentiel par les étudiants. Le nombre d'ECTS affectés par année est de 46 en DFASM1, 47 en DFASM2 et 27 en DFASM3. Des enseignements complémentaires sont proposés comme le C2I (certificat de compétences informatique et internet) niveau 2 « Métiers de la santé », et l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 2. Il n'existe pas de véritable parcours et l'acquisition de compétences complémentaires s'opère à travers des enseignements libres au choix de l'étudiant pour un volume horaire total de 60 heures sur les 3 années. Ces UE libres ont toutes une durée de 20 heures et sont variées : stages et UE de recherche permettant, en parallèle des études médicales, la préparation d'une première année de master, UE de médecine générale, UE de médecine humanitaire, UE engagement citoyen, UE formateur AFGSU. Le nombre d'ECTS varie de 2 à 12 selon l'UE libre. L'enseignement théorique est délivré sous la forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) et dispensé par spécialités. Les étudiants bénéficient pour leur apprentissage d'outils numériques comme la plateforme de cours en ligne CELENE, et de la plateforme SIDES pour la préparation à l'examen classant national informatisé (ECNi). L'intégralité de la formation est dispensée sur le site de la faculté de médecine de l'Université François-Rabelais de Tours.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation et les compétences attendus à l'issue de la formation sont bien décrits. Les volumes horaires d'enseignement sont décroissants sur les 3 années, 393 heures en DFASM1, 298 heures en DFASM2 et 38 heures en DFASM3 ce qui permet d'aménager du temps de travail aux étudiants pour la préparation à l'ECN. L'enseignement est davantage dispensé par discipline sans véritable transversalité. Par ailleurs, un nombre trop important d'ECTS (12 par année) est accordé aux stages ce qui représentent 30 % de l'ensemble des ECTS du DFASM. Concernant les modalités pédagogiques, les enseignements sont dispensés sous la forme de CM et de TP. Toutefois, les éléments du dossier ne permettent pas d'affirmer avec certitude l'existence de travaux pratiques (TP).

L'utilisation des outils numériques est bien développée et fait appel à des cours en e-learning pour le C2I niveau 2 « Métiers de la santé », à des ressources en ligne sur la plateforme de cours en ligne CELENE de l'Université François-Rabelais de Tours et sur la plateforme SIDES. La formation dispense un enseignement pratique par la simulation en relation avec le laboratoire de simulation dans le cadre de l'acquisition de gestes techniques ce qui est essentiel pour une bonne acquisition progressive des savoirs faire et du savoir être. Les étudiants sont bien préparés à l'ECN à travers différents types de conférence dont des conférences d'internat. Il n'existe pas de mutualisation des enseignements avec d'autres formations internes ou externes à l'établissement. Des compétences additionnelles en langue, notamment en anglais, ne sont pas proposées. Des aménagements pour valider un stage de première année de master et des UE d'enseignement à la recherche biomédicale sont proposés aux étudiants mais les modalités d'accès à ce parcours ne sont pas clairement précisées. L'existence de conventions avec les terrains de stage et les modalités de validation du carnet de stage ne sont pas connues. Dans l'avenir, il est prévu d'utiliser la plateforme CELENE pour le suivi des stages. Les éléments qui permettraient d'apprécier l'encadrement académique et professionnel des stages ne sont pas communiqués.

Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le dossier fait l'impasse sur le positionnement de la formation au sein de l'établissement et dans la carte régionale des formations du domaine. Le DFASM s'appuie sur l'école doctorale *Santé, sciences biologiques, molécules bioactives*. Les étudiants peuvent suivre en parallèle du cursus de médecine des UE recherche et un stage dans un laboratoire de recherche afin d'obtenir une première année de master mais la liste des unités de recherche accessibles n'est pas communiquée. Le volume horaire des UE recherche et la durée du stage en laboratoire ne sont pas précisés dans le dossier, il est par conséquent difficile de donner une appréciation globale sur le dispositif d'adossement à la recherche. Le positionnement socio-économico-culturel du DFASM est pratiquement inexistant et repose sur des actions humanitaires dans le cadre d'UE libres de médecine humanitaire en DFASM1 et DFASM2 et sur le contrat d'engagement service public (CESP) permettant aux étudiants de bénéficier d'une bourse mensuelle. Il n'est pas fait mention dans le dossier de l'environnement professionnel. Les liens pédagogiques avec d'autres établissements sont peu nombreux et se cantonnent à une collaboration dans le domaine des sciences humaines dans le cadre des enseignements complémentaires du DFASM, des liens avec le centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU 37) et l'accès à des formations proposées par le centre d'études supérieures de la Renaissance. Les partenariats internationaux ne sont pas décrits dans le dossier bien que la mobilité sortante des étudiants (90 par an) soit bien développée dans le cadre des stages hospitaliers. Ces stages peuvent être effectués partout dans le monde et sont réalisés en été à la place du stage d'été obligatoire. Cependant, il n'est pas fait mention de mobilité entrante ni de dispositifs d'échanges pour les enseignants.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont conséquents et représentent en moyenne sur les 5 dernières années environ 800 étudiants sur l'ensemble des 3 années de DFASM. Toutefois, concernant le DFASM1, on observe une discordance dans les indicateurs rapportés dans le tableau « Bilan des effectifs et du suivi des étudiants » et le tableau de bord formations. Dans le premier tableau, en 2015-2016, il est annoncé 353 inscrits pédagogiques et dans le second 284 étudiants. Les taux de réussite en DFASM1 sont très bons, entre 84 et 97,8 % selon les années pour une moyenne de 92 % sur 5 ans, il en est de même pour le DFASM2 avec 94 % en moyenne de taux de réussite. En DFASM3, ils sont légèrement plus faibles avec un taux moyen de 87 %. Les données rapportées dans ces tableaux ne permettent pas d'apprécier le nombre d'étudiants redoublants l'année où recrutés par passerelles entrantes. Il est, cependant, précisé dans le dossier que le taux de redoublement chaque année est d'environ 20 étudiants sur une population de 260 ce qui est relativement conséquent. A l'opposé le taux d'abandon est faible et ne concerne, pour la promotion 2015-2016, que 0,5 % des étudiants. Les données présentées dans le tableau « Bilan des effectifs et du suivi des étudiants » concernant la poursuite d'études en troisième cycle ou réorientés ou insérés dans la vie professionnelle sont probablement entachées d'erreur. Il est indiqué, par exemple en 2011-2012, que 62 des étudiants sur les 192 ayant validé le DFASM3 poursuivent en troisième cycle (internat), les 130 étudiants restants se sont réorientés ou insérés dans la vie professionnelle. On pourrait s'attendre, pour ce genre de formation, à ce que tous les étudiants poursuivent en troisième cycle.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique, son rôle et les responsabilités des enseignants académiques et professionnels ne sont pas rapportés dans le dossier. Il en est de même pour les moyens administratifs affectés à la formation. Les données concernant la composition de l'équipe enseignante sont très lacunaires et ne permettent pas d'identifier le grade des intervenants. Les données concernent uniquement le nombre d'enseignants permanents de l'établissement intervenants dans la formation et issus du milieu académique, 139 en DFASM1, 115 en DFASM2 et 12 en DFASM3 et ceux issus du milieu professionnel, en nombre restreint, 2 en DFASM1 et 5 en DFASM2. Des commissions pédagogiques (commission pédagogique générale, commission DFASM, commission des stages, commission ECN, commission des examens) font office de conseil de perfectionnement. Bien que la plupart de ces commissions soient constituées d'un enseignant responsable, d'enseignants, d'étudiants et de personnel BIATSS (Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé), elles ne peuvent se substituer à un véritable conseil de perfectionnement lequel doit proposer les orientations structurelles, pédagogiques et professionnelles de la formation.

La mise en place et le fonctionnement des jurys ne sont pas précisés dans le dossier. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée hormis pour les stages au travers de questionnaires diffusés par voie électronique. Le taux de réponse et la prise en compte de cette évaluation sur la formation ne sont pas précisés dans le dossier. Les modalités de mise en œuvre de l'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement ne sont pas rapportées dans le document. L'absence d'autoévaluation mentionnée dans le dossier est pour le moins en contradiction avec le dossier lui-même intitulé « Autoévaluation ».

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Sur ce point, le seul commentaire présenté dans le dossier est que les effectifs sont dépendants du *numerus clausus*. Les tableaux présentés en annexe permettent toutefois de porter une appréciation parcellaire. Les effectifs de DFASM1 sont en augmentation constante depuis 5 ans et sont passés de 249 en 2011-2012 à 353 en 2015-2016 soit une augmentation de 41,8 %. On constate la même tendance mais moins prononcée en DFASM2 avec une augmentation de 19,4 % et les effectifs se stabilisent en DFASM3 avec en moyenne 254 étudiants par promotion. Le nombre d'étudiants sortant de la filière pour intégrer une autre formation ou s'insérer dans la vie professionnelle est très élevé entre 130 et 184 selon les années ce qui conduit à s'interroger sur la validité des données.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Place des stages au sein de la formation.
- Enseignement par simulation.
- Préparation des étudiants à l'ECN bien formalisée.

Points faibles :

- Dossier déposé par l'établissement trop lacunaire pour permettre une évaluation approfondie et objective de la formation.
- Absence de dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Absence de dispositifs permettant l'acquisition de compétences complémentaires en langue, notamment en anglais.
- Adossement à la recherche peu explicité et restant perfectible en l'état.
- Ouverture à l'International pas suffisamment développée.
- Suivi des étudiants non maîtrisé.

Avis global et recommandations :

Malgré la présentation lacunaire du dossier fourni par l'établissement, la formation répond globalement aux attendus de l'arrêté du 8 avril 2013. Le dossier donne en effet une vue trop synthétique de la formation avec de plus des discordances dans certaines données présentées. Bien que l'organisation des enseignements soit bien équilibrée entre les semestres, elle repose sur une structuration de la formation qui ne fait pas apparaître la progressivité pédagogique nécessaire à l'acquisition des savoirs, savoir-être et savoir-faire. Les stages en milieu hospitalier tiennent une place importante dans la formation. L'absence d'un certain nombre d'indicateurs n'a pas permis de porter une appréciation objective notamment sur l'équipe pédagogique et sur le rôle et les responsabilités des enseignants, sur les modalités de validation des semestres et des années, sur l'environnement de la formation en termes de laboratoires, sur les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et sur le suivi des étudiants. Le pilotage de la formation dont les acteurs ne sont pas clairement identifiés devrait s'appuyer sur un véritable conseil de perfectionnement. L'acquisition de compétences complémentaires en langue, notamment en anglais, devrait être proposée aux étudiants dans l'optique de

l'épreuve de lecture critique d'articles (LCA) à l'ECN. Des enseignements portant sur la formation à la démarche scientifique, les aspects réglementaires et l'organisation de la recherche, la méthodologie de la recherche expérimentale et clinique devraient également être mis en place.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix


